



CE Siège TOTAL UES Amont
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

SECTION SUBAQUATIQUE

**Sortie du 24 Septembre au 27 Septembre 2004 à
Port - Cros aux îles du levant,**

La section organise une sortie d'automne, du 24 au 27 Septembre 2004 à Port-Cros dans le Var face aux Maures pour les salariés du Groupe.

L'hébergement en appartements et la restauration en pension complète en structure hôtelière sur l'île de Port-Cros avec Sun Plongée, tout comme l'activité plongée, le voyage se fera en Tgv n° 6121, départ de Paris gare de Lyon vers 13h20 le vendredi 24 Septembre, retour sur Paris vers 22h41 le lundi 27 Septembre.

Cette sortie sera l'occasion de découvrir la faune et la flore sous-marine protégée au cours de plongées découvertes dans le parc naturel de Port-Cros, pour les confirmés de plonger sur les épaves.

6 plongées par personne sont prévues, soit 2 par jours, éventuellement des plongées supplémentaires nocturnes ou épaves pour les insatiables !

Les plombs et les bouteilles sont fournis par le Centre Sun Plongée. **Prévoir : combinaison, jacket et détendeur, palmes, masque, tuba, ceinture, profondimètre ou ordinateur, parachute, couteau et torche. Le club peut vous prêter du matériel pour cette sortie.**

Cette activité entre dans le cadre de la commission SPORTS. A ce titre, la participation du CE est de 50% du coût total et viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale. Le prix comprend les 6 plongées, le voyage en train, les transferts en mini-bus et bateau, les 3 jours au centre en pension complète.

Le coût prévisionnel de ce week-end de 3 jours est **543,8€** pour un niveau 1 ou 2, et **483,8€** pour un niveau autonome. La participation demandée sera donc **271,9€** pour un niveau 1 ou 2, et de **241,9€** pour un autonome, réglable en 2 chèques, l'un d'arrhes de 30% et le second du solde de 70%, le tout réglable à l'inscription. Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

Période d'inscription du 29 Juin au 13 Juillet 2004, veuillez remplir la feuille au dos.

Le voyage est ouvert aux accompagnants (ayants droit) non plongeur en pension complète pour une participation **175,9€**.

ATTENTION, si il y a moins de 10 inscrits, cette sortie sera annulée. Si tel était le cas vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 30 Juillet.

Prochaine sortie, îles du Frioul à Marseille ou Porquerolle en Octobre 2004

A très bientôt.

Monsieur Georges CAUCHOIS
Président de la commission Sports et Loisirs.

Madame Josette SABATE
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.

Comité d'établissement Siège Total Unité Economique et Sociale Amont

CE Siège TOTAL UES Amont.
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS
SECTION SUBAQUATIQUE

SORTIE A PORT-CROS du 24 au 27 Septembre 2004

A retourner dûment complété à Marc JACQUEMIN, bureau 17 E 60, téléphone 42405, avec les chèques à l'ordre du CE Siège TOTAL UES Amont **avant le 13 Juillet 2004**, l'enveloppe portant la mention suivante **Section Subaquatique UES Amont**. Merci.

Mr, Mme, Mlle *.....(nom, prénom)

Accompagné(e(s)) de : (nom, prénom, niveau)

Accompagné(e(s)) de : (nom, prénom, niveau)

Matricule : Société :

Certificat médical attestant votre aptitude à la pratique de la plongée **délivré par un médecin du sport**.

Niveau : Ass. Catég. : N° Licence 2004 :

Le club peut vous fournir une licence et son assurance pour l'année en cours 2004 **

Orientation du stage : Première sortie mer niveau 1* / Exploration *

Souhaite s'inscrire à la sortie Plongée sous-marine à PORT-CROS.

Période du **24 au 27 Septembre 2004**.

Ci-joint les deux chèques :

Pour l'inscription d'une personne avec encadrement :

1) chèque d'arrhes de 89€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

2) second chèque de 180€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Pour l'inscription d'une personne sans encadrement :

1) chèque d'arrhes de 80€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

2) second chèque de 160€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Pour l'inscription d'une personne accompagnant (ayant droit, ***) :

1) chèque de 58€ par accompagnant, N° sur la BANQUE.....

2) second chèque de 116€ par accompagnant, N° sur la BANQUE.....

Le signature,
porter les mentions (Lu et approuvé)

* (Biffer la ou les mentions inexactes) ** (Coût en supplément de la sortie) *** (Vérifier la participation du CE)
En cas de désistement, les frais imputés seront réaffectés à l'intéressé

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les personnes mentionnées ci-dessus ou surfer sur les sites intranet du CE Siège Total UES Amont ou subaquaesamont.free.fr du Club Subaquatique UES Amont.